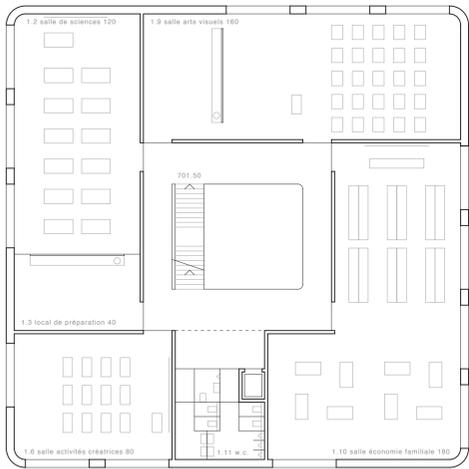
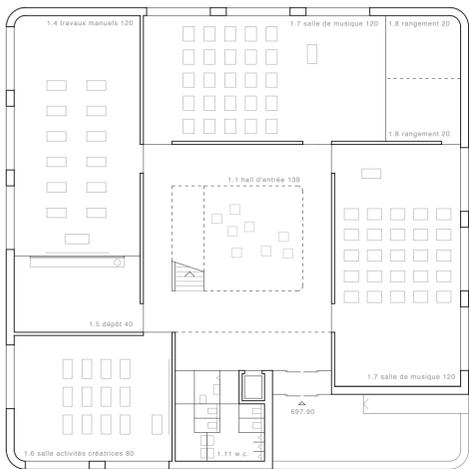


niv. + 02



niv. + 01



niv. ± 00



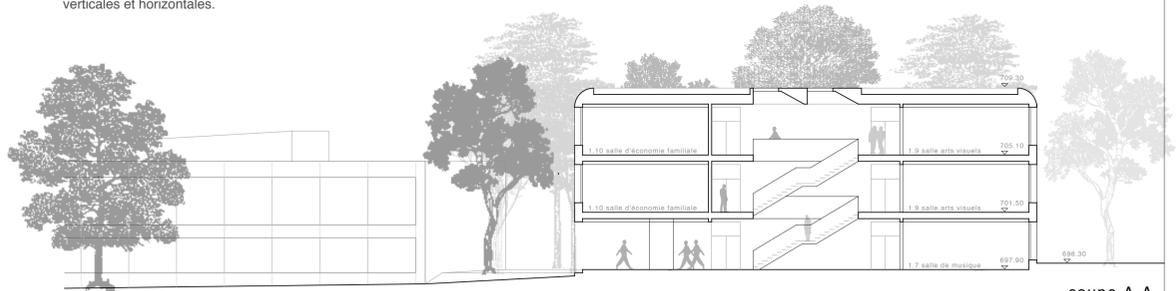
Un premier pavillon accueillant les salles spéciales est implanté au nord du site le long de l'axe piétonnier.

ETAPE 01

La partie Nord du site est "fermée" par l'implantation du premier pavillon et par la densification de l'arborisation du "parc" le long de la route de transit de la Blécherette. La démolition de la l'aile Est du bâtiment A permet de décloisonner les espaces publics et de réorganiser les accès au site qui se font désormais principalement par la route de Lausanne. Cette nouvelle relation Est-Ouest connecte le site scolaire à l'allée historique qui relie les hameaux communaux.

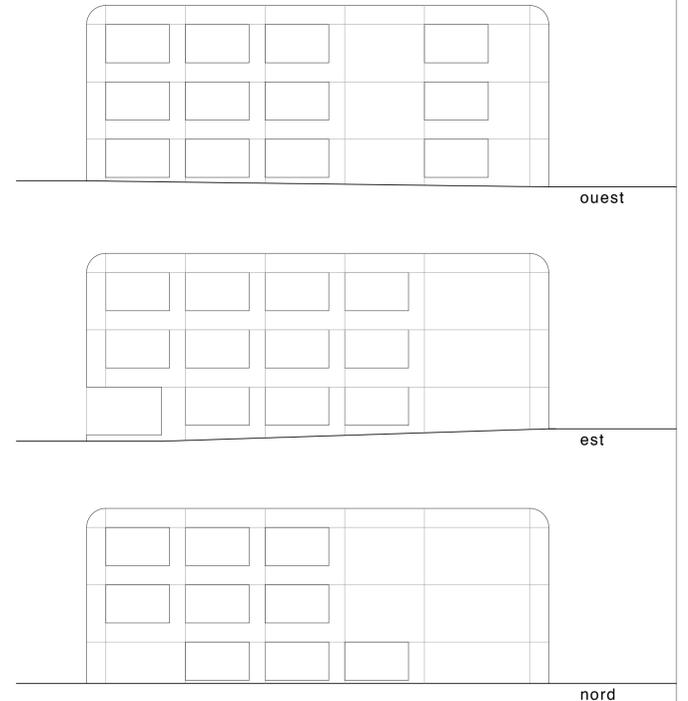
Le dispositif est complété par un travail paysager sur les "franges": La frange est un espace vert se dilatant, par exemple, entre le préau et la limite des jardins privés. Des pins sylvestres plantés en bosquets et des bancs linéaires en bois massif de pin prolongent l'esprit du parc en créant des sous-espaces dans le préau et garantissent la privacité des riverains.

Les pavillons déclinent une typologie commune soit un système de pans de murs en "ailes de moulin" qui définissent des espaces périphériques gravitant autour d'un noyau central. Dans ce premier pavillon, qui abrite les salles spéciales, le noyau central prend la forme d'un puit de lumière qui accompagne les circulations verticales et horizontales.



coupe A-A

Le noyau central prend la forme d'un puit de lumière qui accompagne les circulations verticales et horizontales



nord